



AIR CANADA

23 juillet 2021

Énoncé sur l'esclavage moderne et la traite des personnes¹

Déclaration du président et chef de la direction

Air Canada s'engage à faire preuve d'intégrité dans toutes ses activités, à respecter toutes les lois applicables et à agir de manière responsable dans ses relations avec ses employés, ses clients et ses fournisseurs, ainsi que dans toute interaction avec les collectivités. Reconnaissant les souffrances que causent l'esclavage moderne et la traite des personnes, nous ne les tolérons sous aucune forme dans nos activités ou dans notre chaîne d'approvisionnement. À titre de société aérienne d'envergure mondiale, Air Canada est responsable de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour réduire le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans ses activités, directement ou par l'intermédiaire de ses fournisseurs de services.

Nous maintenons notre engagement ferme à l'égard de notre valeur centrale, « Priorité à la sécurité, toujours », une pierre angulaire inébranlable de notre avenir et de notre développement durable. Notre volonté de réduire les risques d'esclavage et de traite des personnes est indissociable de cet engagement.

Notre entreprise

Air Canada est la plus grande société aérienne du Canada à offrir des services intérieurs et internationaux. En 2019, le transporteur national du Canada comptait parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde. Membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement mondial de transporteurs aériens, Air Canada est la seule société aérienne d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. Air Canada a par ailleurs été proclamée meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord par la revue *Global Traveler* pour la deuxième année de suite en 2020. En janvier 2021, elle s'est vu conférer par l'APEX la certification de niveau diamant pour son programme de biosécurité Air Canada SoinsPropre+, créé pour gérer la COVID-19. C'est la seule société aérienne au Canada à atteindre l'échelon le plus élevé de l'APEX. Air Canada s'est donné un objectif de carboneutralité de

¹ La présente déclaration, faite au titre de la *Modern Slavery Act* de 2015 du Royaume-Uni et de la *Modern Slavery Act* de 2018 de l'Australie (lois sur l'esclavage moderne), énonce les mesures prises par Air Canada (la « Société » ou « nous ») pour qu'aucun acte d'esclavage moderne ou de traite des personnes ne soit commis dans quelque secteur de sa chaîne d'approvisionnement ou de ses activités.

toutes ses activités à l'échelle mondiale d'ici 2050.

En tant que l'un des principaux transporteurs aériens commerciaux dans le monde, nous suivons toujours les normes professionnelles les plus élevées et respectons toutes les lois, réglementations et normes applicables à notre industrie. Le développement durable fait partie intégrante de notre culture, et nous voulons créer un impact positif et durable sur nos parties prenantes, dont les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Nous n'en attendons pas moins de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux.

Prévention des risques de traite des personnes

Notre entreprise déploie tous les efforts possibles pour veiller à ce qu'aucun de ses fournisseurs ne prenne part à des actes de traite des personnes ou d'esclavage moderne. Nombre de nos politiques actuelles comportent des dispositions qui visent ou parviennent à réduire le risque que des actes d'esclavage ou de traite des personnes soient commis dans quelque secteur que ce soit de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement mondiales.

Parmi nos politiques touchant cette question, mentionnons les suivantes :

➤ Code d'éthique

Le Code aborde, entre autres sujets, la conformité aux lois, les droits de la personne, la protection des renseignements personnels, la prévention de la violence, la discrimination, le harcèlement, la loyauté des rapports avec les interlocuteurs et le signalement des violations. Le Code comprend également des directives sur le signalement anonyme d'inconduites réelles ou potentielles au moyen d'un système de signalement confidentiel qui propose un portail de signalement en ligne et un numéro sans frais au Canada et dans plusieurs endroits du monde.

➤ *Politique de recrutement*

➤ *Politique sur l'obligation de tenir compte de la situation des employés*

➤ *Politique sur l'équité en matière d'emploi*

➤ *Politique de prévention de la violence et du harcèlement dans le lieu de travail*

➤ *Normes et lignes directrices relatives à la rémunération et à l'emploi*

➤ *Ligne de conduite en matière de sécurité*

➤ *Politique sur les signalements de sécurité et de sûreté*

➤ *Victime d'un crime – Document de référence*

➤ *Politique de communication de l'information*

➤ *Code d'éthique des fournisseurs*

Ces politiques sont régulièrement révisées par leurs responsables, en étroite collaboration avec tous les services concernés de l'entreprise, dont les Affaires juridiques, la Conformité, les Ressources humaines, la Santé et sécurité, l'Exploitation, la Technologie de l'information et l'Approvisionnement.

Nos actions

Le respect des droits de la personne est l'une des valeurs fondamentales de la Société. Aussi, à travers nos actions et nos politiques, nous nous engageons à maintenir un environnement de travail qui favorise et protège les droits fondamentaux de la personne. Nous mettons en pratique les normes internationales reconnues en matière de commerce et de droits de la personne dans nos relations avec nos employés, nos fournisseurs et nos autres partenaires commerciaux, et nous nous attendons à ce que ceux-ci évitent d'engendrer des violations des droits de la personne ou d'y contribuer par leurs activités commerciales.

Nous reconnaissons avoir la responsabilité de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour réduire le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans nos activités, directement ou par l'intermédiaire de nos fournisseurs de services. À cet égard, nous avons pris les mesures suivantes :

- Nous avons élaboré un Code d'éthique des fournisseurs (CEF) qui fait partie intégrante des contrats avec nos fournisseurs importants. Fondé sur des principes, le CEF énonce nos attentes à l'égard des fournisseurs afin que leur comportement soit conforme aux normes d'Air Canada dans les domaines principaux suivants :
 - Intégrité commerciale
 - Pratiques commerciales responsables
 - Traitement responsable des personnes
 - Respect de l'environnement

Le CEF comprend notamment des dispositions en ce qui concerne le travail forcé, le travail des enfants, la non-discrimination et les droits de la personne, les conditions d'emploi saines et sécuritaires et les comportements éthiques.

Nous sommes résolus à travailler en partenariat avec nos fournisseurs afin de favoriser le respect du CEF. Les fournisseurs peuvent être appelés périodiquement à confirmer par écrit qu'ils respectent les attentes formulées dans le CEF. Nous nous réservons également certains droits d'audit.

- Nous procédons à des vérifications diligentes de nos fournisseurs afin de repérer les risques juridiques ou autres et de connaître leurs pratiques de recrutement et d'emploi. Notre évaluation du risque porte notamment sur la traite des personnes.

Le processus de contrôle s'intéresse entre autres aux personnes méritant une attention particulière se trouvant aux États-Unis, au Canada et en Asie et aux signalements de traite des personnes et d'organes humains. En ce qui concerne

les pratiques d'emploi et les droits des enfants ou des travailleurs, notre processus comprend la recherche de couvertures médiatiques défavorables portant sur la discrimination à l'égard d'employés, de clients et de clients potentiels ou d'autres entités, de même que sur le travail des enfants et le travail forcé.

- Notre société affiliée, Société en commandite Touram Limitée, faisant affaire sous le nom de marque Vacances Air Canada^{MD}, et nous-mêmes visons à faire en sorte que nos hôtels partenaires adhèrent à notre politique de tolérance zéro en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle des enfants et mettent en œuvre des pratiques commerciales ne contrevenant d'aucune façon à cette politique.
- Nous évaluons les risques liés à la traite des personnes et au travail forcé en ce qui concerne nos activités et nos chaînes d'approvisionnement associées à nos nouvelles liaisons et destinations.
- Tous les agents de bord d'Air Canada et d'Air Canada Rouge reçoivent une formation sur l'esclavage moderne et la traite des personnes, ainsi que sur la façon de détecter et de signaler un comportement suspect. Nous prévoyons étendre cette formation de sensibilisation à plus d'agents interagissant avec des clients au Canada et à l'étranger.

Nous continuons de collaborer étroitement avec la Fondation Air Canada dont les initiatives à cet égard coïncident avec les nôtres :

- En 2021, la Fondation Air Canada a fait don de billets d'avion à la Joy Smith Foundation en vue de ramener en toute sécurité au pays des survivants de la traite des personnes. La Joy Smith Foundation a pour mission de veiller à ce que l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens soient à l'abri des manipulations ou des abus de pouvoir visant à les tromper et à les exploiter aux fins de commerce du sexe ou de travail forcé.
- Chaque année depuis 2017, la Fondation Air Canada soutient financièrement le programme AIMER du Réseau Enfant-Retour. Ce programme qui vise à prévenir l'exploitation sexuelle des jeunes au Québec a pour objectif d'informer environ 10 000 jeunes par année sur l'exploitation sexuelle et les dangers associés aux fugues, en plus de leur apprendre à se protéger et à trouver de l'aide.
- La Fondation Air Canada fait aussi don chaque année de billets d'avion au centre de traitement des enfants de Stormont, Dundas, Glengarry et Akwesasne en appui aux activités de collecte de fonds de l'organisme. Le centre de traitement des enfants se consacre à la prévention de la violence faite aux enfants et au traitement de ceux qui en sont victimes. Son programme comprend des services d'évaluation et de consultation à l'intention 1) des jeunes de 5 à 18 ans victimes de violence physique ou sexuelle, 2) des adolescents de 12 à 17 ans coupables d'infractions d'ordre sexuel sur de jeunes enfants et 3) des enfants de 5 à 11 ans qui font preuve de réaction ou d'agressivité sexuelle devant leurs pairs du même âge.

Approbaton

La présente déclaration a été approuvée par le Conseil d'administration d'Air Canada.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael Rousseau". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Michael Rousseau
Président et chef de la direction